



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

La Défense, le 28 MAI 2010

Direction des infrastructures de transport

Monsieur l'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts,

A la demande du directeur de cabinet du Ministre d'État par lettre du 20 mars 2009, vous avez conduit une mission d'expertise sur le devenir du canal de la Sambre à l'Cise et de la Sambre canalisée. Cet axe, qui n'est plus ouvert à la navigation de transit entre le bassin parisien et le réseau belge depuis la fermeture du pont-canal de Vadencourt en 2006, a fait l'objet d'une très forte mobilisation de la part des élus des départements du Nord et de l'Aisne, convaincus de son intérêt pour le développement de leurs territoires.

Je vous remercie pour la conduite de cette mission et le rapport qui en a découlé, fondé sur la consultation de l'ensemble des acteurs concernés par ce dossier. Votre rapport propose, d'une part, une reconstruction prioritaire des deux ponts canaux de Vadencourt et Macquigny et, d'autre part, un transfert de l'axe Sambre aux collectivités locales. En cela, il répond à la fois aux attentes des élus et aux objectifs d'intervention de Voies navigables de France centrés sur le réseau magistral.

Comme vous en avez convenu lors de la réunion de présentation de votre rapport, le 2 février dernier, vous voudrez bien d'une part restituer son contenu aux élus dans le cadre d'une information publique locale et d'autre part établir un protocole d'accord et d'engagement avec les principaux partenaires locaux pour mettre en œuvre ce dispositif.

Pour cela, votre mission sera conduite en lien avec le ministère de l'intérieur en apportant votre soutien au préfet du Nord-Pas de Calais pour assurer la négociation du protocole d'accord avec les collectivités locales. Vos frais d'intendance seront pris en charge par Voies navigables de France afin de vous permettre de poursuivre votre mission jusqu'au démarrage des travaux à l'horizon 2011.

Je vous prie de croire, Monsieur l'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur des infrastructures de transport

Marc PAPINUTTI

Monsieur Pierre VERDEAUX

11 rue du Bassin